

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : France Larouche

<https://www.cadre21.org/membres/7cb9bb664caac1cd1f72fe9a>

Date d'obtention : 2022-02-21 15:30:54

## Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est un moyen efficace, rapide et précis. Chacun des intervenants a un rôle précis pour l'élève concerné dans une situation de sextage.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Très rassurant de savoir de quelle façon aborder une telle situation. Je sais que je dois me référer à la grille de la trousse Sexto.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne jamais demander à voir les photos, utiliser la grille de la trousse pour la rencontre de l'élève qui vient demander mon aide.

Si c'est l'élève qui a partagé les dites photos, je confisque immédiatement son cellulaire et appelle immédiatement le service de police.